



92 Montée de la Mairie- 73460 TOURNON  
04 79 38 51 90 - [mairie@tournon-savoie.com](mailto:mairie@tournon-savoie.com)  
<http://www.tournon-savoie.com>

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 AOUT 2025

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-CINQ

LE DIX HUIT AOUT A 20H

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
12	9	9

Date convocation	Date affichage	N° délibération
07/08/2025	11/08/2025	2025/21

Présents : BERTHET Sandrine, GRANDCHAMP Patrick, LASSIAZ Fabienne, OMELTCHENKO Luc, GIANNINA Gisèle, RIMBOUD Christelle, CHATELAIN Éric, CHEVRIER-GROS Sébastien, MURAZ-DULAURIER Gilles

Absents : ALIOUA Yacine, DRAGNEA Cindy, GARDET-CADET Michel

Secrétaire : Luc OMELTCHENKO

A 20h, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

### DELIBERATION N°2025/21

#### **FIXATION DES DATES D'OUVERTURE DOMINICALE DE COMMERCES DE DÉTAIL DES VENTES DE VÉHICULES LÉGERS EN 2025**

La loi Macron modifiant les Articles L.3132-1 à L.3132-31, L.3134-1 à L.3134-15 et R ; 3132-5 à R 3132-21-1 du Code du travail, offre la possibilité aux maires d'accorder des dérogations à la règle du repos dominical dans les commerces de détail non alimentaires :

- Librement dans la limite de 5 dimanches
- Lorsque le nombre de dimanches excède 5 et dans la limite de 12, la décision est prise après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre dont la commune est membre (ARLYSÈRE).

Depuis le 14 août 2019, dans le cadre de la réglementation sur le repos dominical, les maires peuvent autoriser l'ensemble des commerces de détail de véhicules légers implantés sur leur commune à faire travailler le dimanche leurs salariés, à la suite de l'abrogation, le 14 mai 2019, de l'arrêté préfectoral du 14 décembre 2006. Les conseils municipaux doivent arrêter la liste des dimanches avant le 31 décembre N-1.

Les organisations professionnelles et les marques de la branche s'entendent au niveau national pour proposer ces dates correspondant aux « journées portes ouvertes » :

- **Dimanche 18 janvier 2026, dimanche 15 mars 2026, dimanche 14 juin 2026, dimanche 13 septembre 2026, dimanche 11 octobre 2026**

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ✓ **VALIDE** les dates d'ouverture des commerces du secteur automobile le dimanche en 2026 comme proposées ci-dessus

Le Maire,  
**Sandrine BERTHET**

Le secrétaire de séance  
**Luc OMELTCHENKO**

Transmis au contrôle de légalité  
Le 19 AOUT 2025

Publié le 19 AOUT 2025